

RÈGLEMENT DES POINTAGES POUR L'EXERCICE 2018

Manifestations prises en compte pour le calcul des pointages :

1°) Nationale d'Élevage 2018 à Aubigny Sur Nère

2°) Championnat de France 2018 LE BOURGET

3°) Spéciales d'Élevage :

Paris Dog Show, Bourges, Angers, Limoges, Mulhouse, Amiens, Rennes, Balma, Poitiers, Saint Etienne, Rouen;

4°) Régionales d'Élevage :

Châteauneuf les Martigues, Darois, Epône, Châteaubriant, Graulhet

Conditions de participation aux pointages :

- Avoir participé au minimum à UNE manifestation comprise dans l'exercice allant du 1er décembre 2017 au 1er décembre 2018.

- Etre engagé dans une classe « beauté » (Intermédiaire, ouverte, travail, champion, vétérans, jeune et junior, utilisation).

Pour les vétérans, sera désigné un 1er. Les autres recevront un qualificatif, sans classement.

Les babies, puppies, ne participent pas à cette grille sauf pour le CANT et les Baby show, (voir ci-dessous).

- Avoir obtenu au moins le qualificatif « TRES BON ».

Calcul des pointages « conformité au standard » :

Nationale d'élevage :

- CACS Nationale d'Élevage	30 points
- RCACS Nationale d'Élevage	30 points
- Excellent classé Nationale d'Élevage	20 points
- Excellent non classé N.E	10 points
- Très Bon	5 points

Championnat de France, Spéciales, Régionales d'Élevage, Baby Show :

- CACS et /ou CACIB Championnat de France	20 points
- CACS et/ou CACIB Spéciale d'Élevage ou CR Régionale d'Élevage	20 points
- RCACS et/ou RCACIB Championnat de France	20 points
- RCACS et/ou RCACIB Spéciale ou RCR Régionale	20 points
- Excellent classé (Ch. Fr, Spéciale, Régionale)	10 points
- Excellent non classé (Ch. Fr. Spéciale, Régionale)	6 points
- Très Bon (Ch. Fr, Spéciale, Régionale)	5 points
- Baby Show (uniquement le meilleur toutes variétés MV)	10 points
- Baby Show (le meilleur de sexe opposé MS)	5 points
- Recommandé	+10 points
- Champion de France C.S. (dans l'année en cours)	+10 points
- Les meilleurs mâles et meilleures femelles	+ 5 points
- Meilleur de variété	+ 5 points
- Le meilleur des 4 variétés (BIS)	+10 points

Calcul des pointages « caractère » :

- Brevets de travail, permettant l'accès à la classe travail (dans la discipline TROUPEAU à partir du CACCBT) (hors Classe utilisation) 20 points
- TAN, CANT, TATD 10 points
- Niveaux 1, 2 et 3, toutes disciplines donnant accès à la classe travail, (avoir un Exc.) +10 points
- tests étrangers étudiés au cas par cas 10 points

Les TAN et CANT, ainsi que les brevets obtenus dans une manifestation organisée par le CFCBB, sont enregistrés directement par le club.

Pour tout titre obtenu en dehors des manifestations organisées par le CFCBB, le propriétaire devra envoyer la copie du pedigree et celle du justificatif de la réussite de l'épreuve pour enregistrement avant la fin de l'exercice (copie du carnet de travail).

Mode de calcul des points

Les points obtenus par chaque sujet sont reportés dans les tableaux de synthèse de l'exercice.

Meilleurs reproducteurs : Chaque sujet rapporte à ses géniteurs son meilleur pointage « beauté » (auquel s'ajoute son meilleur pointage « travail »).

Le calcul consiste à faire la somme de tous les points obtenus par chacun des produits d'un même chien.

Pointages Affixes : Chaque sujet rapporte à son élevage, les mêmes points qu'il apporte à ses géniteurs. Le calcul consiste à faire la somme des points obtenus par les sujets d'une même variété, issus d'un même élevage, d'où un pointage des élevages par variété.

Les résultats seront mis en ligne en Novembre pour permettre à chacun de vérifier et de relever de possibles oublis.

Les réclamations, l'envoi des justificatifs ne seront acceptés que jusqu'au 1er décembre dernier délai.

Les pointages des Elevages, Meilleurs Reproducteurs et Elites, ainsi que la désignation des Lauréats de Club, seront publiés dans le Studbook.